

Règlement du concours d'écriture

Plume de soi

Article 1

Concours d'écriture organisé par la médiathèque Lucien Herr de Saint-Jacques de la Lande dans le cadre du Prix ados 2007-2008.

En vous inspirant du style d'écriture d'Anne Mulpas, dans *La vie du papillon*, roman sélection pour le Prix Ados 2007-2008 « *Imaginez 7 jours du journal intime d'un personnage réel ou pas, qui vous ressemble ou pas.* »

Article 2

La date limite de l'envoi des textes est fixée au **30 avril 2008**.

Article 3

Le concours est ouvert aux adolescents de 13 à 16 ans

Article 4

Vous pouvez envoyer votre texte soit sur papier à : Médiathèque Lucien Herr Concours d'écriture, 18, cours Camille Claudel, 35136 Saint-Jacques de la Lande soit par mail à : equipe@mediatheque-lucien-herr.fr en précisant en objet *concours d'écriture*.

Le texte ne doit pas dépasser l'équivalent de 2 pages format A4.

Sur une feuille séparée, inscrivez : votre nom, prénom et adresse, votre éventuel lieu d'inscription au Prix Ados et votre âge.

Article 5

Composition du jury

- L'auteur
- Une personne du conseil général (BDIV)
- Une personne de l'éducation nationale
- Un élu de la commune de Saint-Jacques de la Lande
- Une personne de la médiathèque de Saint-Jacques de la Lande
- Une comédienne, lectrice d'un roman pour le prix ados sonore
- Un habitant de Saint-jacques de la lande âgé de 16 à 19 ans.

Article 6

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le **jeudi 5 juin 2008** lors d'une soirée organisée par la médiathèque Lucien Herr de Saint-Jacques de la Lande. A cette occasion les textes gagnants seront lus à voix haute.

Article 7

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin à tout moment, au présent concours si les circonstances l'exigent.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.